

BARÈME HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTION

5% TTC du prix net vendeur avec un minimum de 7500€ TTC

Il est précisé que le taux ci-dessus doit être effectivement appliqué dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées. (Note de la DGCCRF suite à l'arrêté du 10/01/17)

HONORAIRES DE LOCATION

Honoraires à la charge du bailleur :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail, publicité (Zone non tendue 8€/m2, Zone Tendue 10€/m2)
- État des lieux : 3 € TTC du m2 pour l'établissement de l'état des lieux

Honoraires à la charge du locataire :

- Visite, constitution du dossier, rédaction du bail (Zone non tendue 8€ TTC/m2, Zone Tendue 10€ TTC/m2)
- État des lieux : 3 € TTC du m2 pour l'établissement de l'état des lieux

HONORAIRES GESTION LOCATIVE

5% TTC

GLI 2.38%

HONORAIRES COMMERCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE, VENTE DE LOCAUX COMMERCIAUX,
CESSION BAIL COMMERCIAL

6% TTC avec un minimum de 10 000€ TTC

CESSION DE PARTS SOCIALES

6% TTC avec un minimum de 10 000€ TTC

HONORAIRES LOCATION BUREAUX

Honoraires à la charge du bailleur :

- Un loyer HC

Honoraires à la charge du locataire :

- Un loyer HC

HONORAIRES CHASSE IMMOBILIERE / RECHERCHE PERSONNALISEE

VENTE : LE BIEN TROUVÉ EST PROPOSÉ PAR UNE AGENCE

Dans l'hypothèse où le bien que nous vous avons trouvé est un bien proposé par une agence, nos honoraires sont fixés à 3 % TTC du prix de vente de ce bien net vendeur. (Jusqu'à 150 000€ nos honoraires seront de 7500€ TTC).

VENTE : LE BIEN TROUVÉ EST PROPOSÉ PAR UN PARTICULIER

Dans l'hypothèse où le bien que nous vous avons trouvé est un bien proposé par un particulier nos honoraires sont fixés à 4 % TTC du prix de vente de ce bien.

Agence Immobilière C13I

67 impasse de l'Arc 13580 La Fare-les-Oliviers et 2010 route de Berre 13100 Aix en Provence Tel : 0619799538

www.c13i-immo.fr contact@c13i-immo.fr

RCS Salon 821 885 746 CPI 13102016000011773